



« Quant à Jésus, Il grandissait en taille, en Sagesse et en Grâce devant Dieu et devant les hommes »

Évangile selon St Luc

CHARTRE et RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'école est le lieu de tous les savoirs, de toutes les cultures, de toutes les intelligences, de tous les apprentissages.

Cela peut se faire grâce :

▶ à **l'engagement de tous les partenaires (enfants, parents, personnels enseignant et non enseignant) :**

- la confiance mutuelle, la participation active et le dialogue respectueux sont fondamentaux pour que chaque enfant apprenne et grandisse sereinement et harmonieusement.

▶ **au respect de chaque enfant et de chaque adulte :**

- les mots grossiers, les insultes, les coups, les menaces, les moqueries, l'insolence empêchent d'être heureux à l'école.

▶ **à un environnement favorable :**

- le silence, le calme, l'écoute, l'échange sont indispensables pour apprendre et pour réussir.

▶ **au travail scolaire :**

- l'effort, l'application, le soin, l'assiduité au travail sont les moteurs de la réussite.

▶ **à une bonne hygiène de vie :**

- le sommeil, l'alimentation, la propreté du corps et des cheveux, la variété des activités en dehors de l'école favorisent les apprentissages.

Attention au temps passé devant les écrans !

▶ **à de bonnes conditions matérielles :**

- la présence régulière et à l'heure, les fournitures scolaires en bon état, la tenue vestimentaire adaptée et propre sont nécessaires pour être bien dans son corps.
- les locaux à l'intérieur de l'école (salle de classe, cantine, toilettes, cour de récréation...) sont à conserver en bon état pour y vivre agréablement.

Signature des parents :



GROUPE SCOLAIRE SAINT VINCENT- PERE BROTTIER

Etablissement privé catholique sous contrat d'association
Rue Samuel de Champlain BP10109 41004 BLOIS cedex
e.mail :secretariat@saint-vincent-brottier.com Site INTERNET :www.saint-vincent-brottier.com

« Quant à Jésus, Il grandissait en taille, en Sagesse et en Grâce devant Dieu et devant les hommes »

Évangile selon St Luc

En cas de non respect de ces points, une **sanction** appropriée sera donnée à l'élève concerné.

Après plusieurs rappels à l'ordre, en classe comme sur la cour, l'élève risque :

Sanction 1 : Exclu du groupe mais reste en classe

Sanction 2 : Travail écrit fait à la maison et signé par les parents

Sanction 3 : Exclusion de la classe avec accueil dans une autre et convocation des parents

Sanction 4 : Permis de comportement, 1^{er} avertissement

Sanction 5 : Travail d'intérêt général, 2^{ème} avertissement

Sanction 6 : Convocation des parents, exclusion temporaire, 3^{ème} et dernier avertissement

Sanction 7 : Exclusion définitive

Horaires de l'école, absences, jeux et médicaments, sécurité :

- Les **horaires** sont ceux de présence en classe et non ceux d'arrivée à l'école.
 - **Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h45 – 12h et 13h30 - 16h30** (ouverture à 8h30 et 13h20)
- Les rendez-vous médicaux sont à prendre de préférence hors temps scolaire.
- Aucun médicament n'est donné par l'école sauf protocole particulier avec le médecin scolaire ou médecin traitant.
- Il est **obligatoire de prévenir l'établissement pour toute absence prévue ou imprévue**, en **téléphonant** le matin même **et par écrit** ensuite.
- Aucun jeu ne vient de la maison sauf petites billes, cordes à sauter et élastiques.
- Le téléphone portable est strictement interdit.
- Tout autre objet venant de la maison est confisqué pour l'année.
- Les bijoux pouvant être dangereux, (boucle d'oreille pendentif...), sont interdits.
- Tout piercing est strictement interdit, ainsi que les coiffures « excentriques » (couleurs, etc.)
- **L'uniforme** (complet, avec l'écusson cousu) est **obligatoire**.
- Tout vêtement ou objet de valeur est placé sous la responsabilité des parents.

Cette charte et ce règlement, avec la collaboration des familles, sont un outil de référence qui permet à l'enfant d'apprendre, d'être heureux, de grandir et de réussir sa vie d'enfant aujourd'hui et sa vie d'adulte demain.

Signature des parents :



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE